



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Internet

Question écrite n° 20116

Texte de la question

M. Olivier de Chazeaux appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les conditions d'accès à Internet sur les réseaux électriques. Il lui demande plus particulièrement s'il est possible pour une collectivité locale, parallèlement à la concession de distribution d'électricité, autoriser un ou plusieurs opérateurs à utiliser le réseau de distribution électrique pour y fournir des services de connexions à Internet.

Texte de la réponse

Les technologies xDLS laissent entrevoir la possibilité de raccorder des ordinateurs à des réseaux de télécommunications en utilisant les lignes du réseau de télécommunications commuté, voire les lignes du réseau de distribution électrique comme support de liaisons à haut débit. Ces technologies sont actuellement à l'essai dans différents pays sans que leur fiabilité soit encore démontrée sur les lignes électriques. Par ailleurs, le Gouvernement travaille à la rédaction d'une circulaire interministérielle aux préfets, relative à l'intervention des collectivités locales dans les télécommunications, aux fins d'exercice du contrôle de légalité. Cette circulaire devrait notamment apporter une réponse quant à la question de l'exploitation commerciale des infrastructures de télécommunications par les collectivités locales ou par des tiers déjà occupants du domaine public, tels les concessionnaires d'électricité. La réponse à cette question nécessite une expertise juridique approfondie dans la mesure où la question se situe au croisement de plusieurs réglementations. C'est la raison pour laquelle le projet de circulaire a fait l'objet d'une saisine du Conseil d'Etat et du Conseil de la concurrence.

Données clés

Auteur : [M. Olivier de Chazeaux](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20116

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 1998, page 5516

Réponse publiée le : 18 janvier 1999, page 350